

VILLE D'AMBOISE

Communiqué de presse

Implantation de l'œuvre d'art La Tour d'Or Blanc de l'artiste Jean-Michel OTHONIEL

Le jeudi 7 et vendredi 8 octobre La Tour d'Or Blanc s'installe sur le giratoire situé au bout des ponts du Maréchal Leclerc.

Du jeudi 7 octobre 7h30 au vendredi 8 octobre 17h, la circulation sera interdite sur la voie nord entre les deux giratoires situés dans le quartier du Bout-des-Ponts sur la RD 952.

- **Les ponts du Maréchal Leclerc restent ouverts dans les deux sens de circulation.**
- Vous arrivez de la direction Tours via la RD 952 :
 - Vous pouvez accéder aux ponts du Maréchal Leclerc.
 - Vous pouvez circuler également sur la RD 952 direction Blois.
- Vous arrivez de la direction Blois via la RD 952 :
 - Pour accéder au centre-ville d'Amboise, vous devez emprunter la déviation par le pont Michel Debré.
 - Pour aller vers Tours vous devez suivre la déviation mise en place et passer par Nazelles-Négron.
- Vous arrivez du centre-ville d'Amboise :
 - Vous pouvez emprunter les ponts du Maréchal Leclerc pour aller vers Blois. Il ne sera pas possible de tourner à gauche direction Tours au bout du pont ; il conviendra de suivre la déviation mise en place.

Lors de cette phase de travaux,

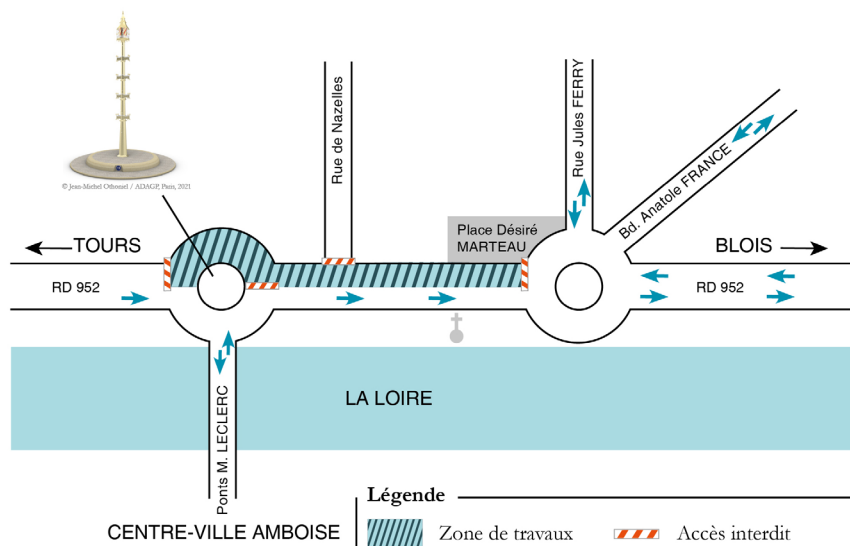
Le stationnement sera interdit sur les emprises du chantier entre les deux giratoires, et entre le n°7 et le n°17 rue de Blois (devant le bar « le Royal »), excepté pour les véhicules affectés au chantier.

Les riverains demeurant au 21 rue de Blois ainsi que les riverains des rues de Nazelles et d'Amboise à Nazelles-Négron pourront accéder à leur résidence en empruntant la rue Jules Ferry, le boulevard Gambetta et la rue d'Amboise à Nazelles-Négron à contresens de la circulation.

Les dispositions ne sont pas applicables aux véhicules des organisateurs des manifestations ou des entreprises en charge des travaux, aux véhicules de secours, de lutte contre l'incendie, de la Police et de la Gendarmerie.

Implantation de l'œuvre d'art La Tour d'Or Blanc de l'artiste Jean-Michel OTHONIEL

Du jeudi 7 octobre 7h30 au vendredi 8 octobre 17h



Retrouvez toutes les informations sur www.ville-amboise.fr

Mairie d'Amboise - 60 rue de la Concorde 37400 Amboise

Tél. 02 47 23 47 23

NOUS SUIVRE

